

La facture électronique... On vous explique !

Toutes les entreprises françaises vont repenser l'émission, la réception, le traitement, le paiement et l'archivage de leurs factures. La réforme concerne toutes les entreprises assujetties à la TVA pour leurs factures d'achat et de vente.



Quand ? 1^{er} septembre 2026 pour les factures reçues des moyennes et grandes entreprises, puis 1^{er} septembre 2027 pour toutes les factures (émises ou reçues) de toutes les entreprises assujetties à la TVA ... dont vous !



Comment ? Fin des envois de courrier, fin des envois par mail, fin des espaces des entreprises pour récupérer les factures. **Toutes la factures passeront par la plateforme de dématérialisation des factures**

... et ça va m'apporter quoi ?

Un changement dans mes habitudes, mais une simplification dans le suivi administratif ...

Passées les nécessaires formations et adaptations pour bien appréhender ce changement, la facture électronique présente plusieurs avantages pour les entreprises.

- Suivi en temps réel des factures clients pour des règlements plus rapides et une amélioration de la trésorerie.
- Suivi en temps réel des factures fournisseurs. Vous pourrez si vous le souhaitez effectuer les règlements en ligne directement depuis la plateforme.
- Une simplification dans la gestion administrative des factures :
 - o Toutes les factures d'achats arriveront au même endroit, de même que les factures de ventes. Vous n'aurez plus à rechercher les factures dans les courriers, les mails, les vides poches des véhicules ou les espaces des entreprises.
 - o Les factures sont historisées et disponibles pendant leur durée légale de conservation, soit 10 ans. Pas besoin de les éditer, de les mettre en classeur, ... (baisse du coût de traitement des factures) (1).
 - o Vous pourrez trier les factures par fournisseur, dates, montants, factures payées et impayées.
- Le transfert des factures vers la comptabilité s'en trouvera simplifié.

(1) Le coût de la plateforme « eFacture » est de 72 € HT / an, à comparer aux coûts des fournitures de bureaux et cartouches d'encre nécessaires.